



Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

**DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU DÉPARTEMENT AU SEIN DES  
ORGANES DÉLIBÉRANTS DE L'AGENCE DÉPARTEMENTALE POUR  
L'AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME DU HAUT-RHIN (ADAUHR)**

**Présidence de :** M. Eric STRAUMANN

**PRESENTS :**

MM. ADRIAN, BECHT, BIHL, Mme BOHN, MM. COUCHOT, DELMOND,  
Mmes DIETRICH, DREXLER, M. GRAPPE, Mme GROFF, MM. HABIG, HAGENBACH,  
Mme HELDERLE, M JANDER, Mmes MARTIN, MEHLEN-VETTER, MILLION, MULLER  
Betty, M. MULLER Lucien, Mmes PAGLIARULO, RAPP, MM. SCHELLENBERGER,  
SCHITTLY, Mme SCHMIDIGER, M. TRIMAILLE, Mme VALLAT, MM. VOGT, WITH.

**EXCUSES**

Mmes JENN, KLINKERT, LUTENBACHER, ORLANDI.  
M. HEMEDINGER

La Commission permanente du Conseil départemental,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission permanente,
- VU la délibération du Conseil départemental n°CG-2015-6-12-8 du 26 juin 2015, relative aux délégations de compétences du Conseil départemental à la Commission permanente,
- VU l'article L 5511-1 du Code général des collectivités territoriales relatif aux agences techniques départementales,
- VU la délibération de la Commission Permanente du Conseil départemental du Haut-Rhin n°CP-2016-9-2-3 du 7 octobre 2016 approuvant le projet de statuts de l'ADAUHR – ATD et la désignation des représentants du Département en son sein,
- VU les statuts de l'ADAUHR – ATD
- VU l'arrêté départemental n° MC-2016-0011-DEAA du 6 janvier 2017 désignant M. Michel HABIG comme représentant du Président du Conseil départemental du Haut-Rhin en qualité de Président de l'assemblée générale et du conseil d'administration de l'ADAUHR – ATD,
- VU l'avis favorable de la Commission Aménagement du Territoire et Economie, réunie en date du 6 janvier 2017,
- VU le rapport du Président du Conseil départemental

APRES EN AVOIR DELIBERE

Désigne Monsieur Éric STRAUMANN pour siéger au sein du 1<sup>er</sup> collège de l'assemblée générale et du 1<sup>er</sup> collège du conseil d'administration de l'Agence départementale pour l'aménagement et l'urbanisme du Haut-Rhin (ADAUHR), en remplacement de Monsieur Michel HABIG.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Eric Straumann', written over a horizontal line.

Eric STRAUMANN

Adopté à l'unanimité